

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 avril 2007

AUJOURD'HUI vingt sept avril deux mille sept

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 avril 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Gilles-Jean PORTEJOIE, Louis VIRGOULAY, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Françoise NOUHEN, Alain MARTINET, Bernard DANTAL, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Odile SAUGUES, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Françoise BONVALLOT, Michel CANQUE, Yves CARROY, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Jean-Yves FAFOURNOUX, Michel FANGET, Georges FAURE, Roger GIRARD, Danièle GUILLAUME, Serge LESBRE, Jean MAISONNET, Danielle MARTIN, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Christine PERRET, Martine REMBERT, Paula RIBEIRO, Jean-Philippe VALENTIN

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Christine DULAC-ROUGERIE, Djamel IBRAHIM-OUALI, Monique BONNET, Patricia AUCOUTURIER, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Catherine GUELON-NEYRIAL, Patricia GUILHOT, Claudine LAFAYE, Jacques LANOIR, Alexandre POURCHON, Yves REVERSEAU, Eric SEVRE

Excusé(e)s :

Gérard BOHNER, Jean-Pierre BRENAS, Nicole DUMAS, Alain LAFFONT, Paule OUDOT, Franck ROLLE

Absent(e)s :

Fatiha AMARA

Secrétaire :

Paula RIBEIRO

RESTAURATION DU MOBILIER DE L'EGLISE NOTRE DAME DU PORT - PLAN DE FINANCEMENT

Parallèlement à la restauration intérieure de l'église Notre Dame du Port, il a été prévu de programmer une opération visant à restaurer les pièces de mobilier les plus remarquables qui seront visibles par le public dès la réouverture de l'église en octobre 2008.

La maîtrise d'ouvrage est assurée par la Ville sachant que la totalité de ces pièces bénéficient d'une protection au titre de la loi sur les monuments historiques soit dans le cadre du classement (CMH) soit au titre de l'inventaire supplémentaire (ISMH).

Le coût global de cette opération a été estimé à 89.934,90 € TTC.

Cette restauration concerne des sculptures et peintures regroupées dans les lots et sur les bases financières suivantes :

Lot 1 : Vierge allaitant (classée CMH) : 6.458,40 € TTC

Lot 2 : Sculptures en bois : 15.191 € TTC

- Chandelier pascal (classé CMH)
- Statue Saint Avit (ISMH)
- Statue Saint Sigon (ISMH)
- Pieta (ISMH)

Lot 3 : Peintures : 37.829,50 € TTC

- Grande annoncection (ISMH)
- Petite annoncection (ISMH)
- Adoration des Mages (ISMH)

Lot 4 : Peintures : 30.456 € TTC

- La Cène (ISMH)
- La sortie du tombeau (ISMH)
- La Sainte Famille (ISMH)

Le plan de financement serait assuré sur les bases suivantes :

Pour le mobilier inscrit :

- Etat : 12 % H.T.
- Conseil Général : 12 % H.T.
- Conseil Régional : 6 % H.T.
- Ville : 70 % H.T.

Pour le mobilier classé :

- Etat : 24 % H.T.
- Conseil Général : 20 % H.T.
- Conseil Régional : 6 % H.T.
- Ville : 50 % H.T.

DELIBERATION

La proposition, mise aux voix, est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme

Fait à Clermont-Ferrand, le 2 mai 2007

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
l'Adjoint chargé de la Politique Culturelle

Olivier BIANCHI